

titre au respect de leurs collègues du Haut-Canada, que par les talents et les connaissances dont ils feraient preuve. Les électeurs du comté de Montmorency jetèrent les yeux sur M. Quesnel comme réunissant les qualités nécessaires pour les représenter avec avantage et l'éurent spontanément et unanimement membre de l'assemblée législative de la Province-Unie. Leur attente ne fut pas trompée. M. Quesnel répondit à cette marque de confiance en travaillant de concert avec ses collègues du Bas-Canada à améliorer la législation de cette section de la Province et à faire fonctionner autant que possible le nouveau régime dans l'intérêt de ses compatriotes. Bientôt il conquit par son talent et sa parole une influence dont il se servait pour contribuer à tirer le parti le plus favorable de notre nouvelle existence politique. Sa modération, ses dispositions conciliantes, l'intelligence des intérêts du Bas-Canada, la part qu'il avait prise aux discussions des questions agitées avant l'union le rendaient éminemment propre à accomplir cette noble tâche. Tant qu'il demeura dans la chambre-basse, il unit ses efforts à ceux de ses collègues qui avaient les mêmes vues que lui pour atténuer les inconvénients de l'union imposée au Bas-Canada et même lui faire produire, s'il était possible, quelques avantages en faveur de ses compatriotes.

Après la résignation du ministre Baldwin-Lafontaine et avoir voté avec la majorité qui avait soutenu les ministres dans cette démarche, M. Quesnel rentra de nouveau dans la vie privée.

L'approbation qu'il avait donnée en Chambre aux ministres démissionnaires n'empêcha pas ceux qui leur succédèrent de l'appeler au siège du gouvernement pour remplir les fonctions attachées à la place de Procureur-Général demeurée vacante dans le Bas-Canada pendant quelque temps. Il s'en acquitta avec une habileté et un soin qui lui concilièrent la confiance et l'estime de lord Metcalf. Les qualités dont M. Quesnel fit preuve en cette occasion, permirent à M. D. B. Viger, alors membre de l'Exécutif, d'apprécier encore davantage ses talents et ses aptitudes. Inutile de dire que les devoirs dont se trouvait chargé celui qui représentait le Procureur-Général exigeaient non-seulement un travail assidu et beaucoup d'aptitude pour les affaires, mais encore une variété de connaissances légales et des notions étendues de droit public et privé.

Plus tard, en 1848, M. Quesnel fut appelé à siéger dans le Conseil Législatif de la Province, précédé d'une réputation qui lui valut de suite un rang éminent dans cette branche de la Législation.

Entr'autres services qu'il a rendus dans la chambre-haute, il n'est pas permis d'omettre ce dont lui sont redevables, en grande partie, les propriétaires de fiefs menacés depuis longtemps d'une expropriation qui aurait équivalu à une spoliation et qui se serait réalisée si des idées fausses sur la nature de leurs droits comme sur celle de leurs obligations n'avaient pas rencontré des adversaires animés, comme M. Quesnel, d'un respect profond pour le droit de propriété. Frappé de l'injustice extrême que respirait l'une des premières mesures proposées pour l'abolition des droits seigneuriaux, il la dénonça avec énergie dans le conseil, comme empreinte d'un caractère de spoliation. Grâce à son opposition et à celle de ses collègues, elle fut rejetée. Quand à celle qui, plus tard, fut adoptée, c'est en grande partie aux changements nombreux et importants qu'il suggéra, de concert avec quelques autres pénétrés du même sentiment de justice, qu'elle put obtenir la sanction du conseil. Si toutes les idées de M. Quesnel avaient pu prévaloir, la protection offerte aux seigneurs eut été plus efficace, sans rendre la condition des censitaires moins favorable.

Sans nous arrêter à toutes les autres mesures auxquelles M. Quesnel a pris part, nous avons cru à propos de parler en particulier de la mesure seigneuriale, à cause de l'agitation qu'elle a produite dans le pays, de la diversité des opinions qu'elle a fait naître parmi les juristes et des grandes difficultés qu'offrait sa solution.

Concilier autant que possible les droits des seigneurs et des censitaires, combattre bien des préventions injustes et refouler le torrent d'idées fausses partagées par des hommes du reste estimables, était une tâche digne d'un publiciste éclairé d'un législateur sage et prudent, et cette tâche, M. Quesnel a travaillé à l'accomplir autant que les circonstances le lui ont permis.

Pendant plusieurs années, il a été à la tête d'une de nos plus anciennes institutions monétaires, la Banque du Peuple, dont il est mort président. Les services qu'il lui a rendus sont encore une preuve de la variété de ses aptitudes et de sa facilité à se rendre familières des matières étrangères et de ses études habituelles.

C'est surtout dans le commerce intime de la vie privée que M. Quesnel déployait ces qualités de l'esprit et du cœur qui donnent tant de charme à la société de celui qui les possède.

Conteur aimable, il égayait sa conversation d'anecdotes piquantes. Ses plaisanteries étaient toujours assaisonnées du meilleur sel attique. Des connaissances variées qu'il possédait dans les lettres, les sciences et les arts intéressaient tous ceux qui s'entretenaient avec lui. Les étrangers concevaient une haute opinion de son intelligence. M. A. de Puibusque, éminent littérateur français qui a demeuré parmi nous quelques années, avait occasion de le voir fréquemment, et il en parlait comme ayant une tête fortement organisée.

Une imagination vive et féconde ne nuisait pas chez lui à l'exercice d'un jugement toujours sain et auquel la modération naturelle de son caractère laissait toute sa liberté. Fertile en expédients ses amis recouraient volontiers à lui dans leurs difficultés et ce n'était pas en vain qu'ils en appelaient aux ressources de son génie. A ces qualités brillantes de l'esprit, il joignait celles encore plus précieuses du cœur. D'une obligeance qui ne se lassait jamais, il saisissait volontiers l'occasion de l'exercer. N'exigeant rien pour lui, toute sa sollicitude se portait sur les personnes qui, à titre de parents ou d'amis, avaient des droits à son amitié. Il environnait des soins les plus attentifs ceux qui habitaient sous son toit. Tout ce qui pouvait contribuer à leur bien-être devenait pour lui une occupation constante. L'amour des enfants, ce trait caractéristique de la bonté, était presque une passion chez lui. Dans sa maladie même, c'était une consolation pour lui de se voir entouré de ceux qu'il avait vus naître et qui avaient répandu tant de sérénité sur ses dernières années.

M. Quesnel avait eu une vieillesse heureuse et exempte d'infirmités quand il fut atteint de la maladie qui devait mettre fin à ses jours. Il en souffrait déjà depuis plusieurs mois sans qu'il se doutât qu'elle fut aussi sérieuse, se flattant toujours de recouvrer des forces qui l'abandonnaient.

Ce ne fut que lorsque les symptômes devinrent plus alarmants et que les médecins lui eurent fait connaître son état qu'il en vit toute la gravité. Il reçut cet avertissement avec beaucoup de sang-froid, parlant de sa maladie, déclarée mor-

telles, comme il eût parlé de celle d'un étranger. Une attaque de paralysie, prélude d'une mort prochaine, dut faire évanouir jusqu'à l'ombre de l'espoir. Son intelligence, par un bienfait signalé de la Providence, n'en reçut aucune atteinte et ses facultés demeurèrent intactes jusqu'à la dernière heure. Il trouva dans la foi chrétienne dont il avait toujours conservé le sentiment et dans les secours de la religion les consolations dont l'homme sent le besoin dans ses derniers moments. Il reçut le Saint-Viatique et l'extrême-Onction avec des sentiments bien propres à toucher ceux qui en furent témoins.

Après cette attaque de paralysie, M. Quesnel vécut encore quelques semaines qu'il employa à se préparer d'avantage et par de pieux exercices, au moment suprême qui s'approchait visiblement.

Il eut la consolation de recevoir plusieurs fois la sainte communion et toujours avec une foi vive et une tendre pitié. Tous ceux qui l'ont vu dans ses derniers moments ont admiré la vivacité des sentiments chrétiens qui l'animait et plusieurs membres du clergé en ont été singulièrement édifiés. Nous sommes heureux de rendre ici un hommage mérité au dévouement du Révd. P. Schneider, un des membres de la compagnie de Jésus, qui, en assistant M. Quesnel pendant sa maladie, sut gagner toute sa confiance par une piété solide et éclairée.

Des membres de la famille qui entouraient M. Quesnel, lui témoignèrent un dévouement filial et lui prodiguèrent jour et nuit les soins les plus affectueux et les plus empressés. Aussi fit-il voir combien il y était sensible en exprimant la crainte qu'ils ne s'épuisassent auprès de lui en veilles et en efforts pour le soulager. Ce sentiment lui faisait même désirer le moment qui l'enlèverait de ce monde.

Le temps approchait où cette belle existence allait s'éteindre. M. Quesnel, à la suite d'une agonie de quelques heures qui ne fut accompagnée d'aucune convulsion, expira doucement le 28 juillet 1866, vers 4 heures de l'après-midi, environné de sa famille et assisté par le Révd. P. Schneider qui a recueilli son dernier soupir.

La plupart des contemporains de M. Quesnel l'ont précédé dans la tombe. L'absence de quelques autres a privé l'auteur de cette notice biographique de renseignements qui auraient pu lui donner plus d'intérêt. Il n'a pu l'écrire, du moins, en grande partie que d'après des impressions, des souvenirs dont quelques uns remontent à une époque assez éloignée de nous. Aussi, il ne se dissimule pas combien l'esquisse qu'il vient de tracer est imparfaite et combien elle est loin de rendre à une mémoire qui lui est chère toute la justice qui lui est due. Confiant dans l'avenir, il se flatte que plus tard avec le secours de l'histoire, une plume plus habile, complètera un portrait qui n'est ici qu'ébauché, et qui devra figurer parmi ceux des célébrités du Canada.

Nos lecteurs liront avec intérêt le récit que le *Métis* fait des actes odieux commis par les fanatiques de la Rivière-Rouge. Les *Métis*, évidemment, seront obligés de se faire craindre et respecter.

*Elections Fédérales.* — D. A. Smith, élu, Selkirk, majorité, 194 voix. — R. Cunningham, élu, Marquette, majorité, 277 voix — Dr. Schultz, élu, Lisgar, majorité, 145 voix — Scènes de violence dans Selkirk — Bataille à St. Boniface. — Enlèvement du livre de poll. — Scènes à Winnipeg. — Ateliers du *Métis* et du Manitoban saccagés. — Tentative d'incendier les ateliers du *Métis*. — La force militaire sous les armes. — Mensonge de l'Extra du *Liberal*.

Grâce à l'obligeante hospitalité de MM. Coldwell et Cunningham, du Manitoban, auxquels il reste quelques poignées de caractères disparates, nous publions aujourd'hui un *Extra* du *Métis*, et avertissons nos lecteurs que la publication de notre journal sera suspendue pour quelque temps.

Nos deux presses sont brisées; nos cases sont vides et en pièces; nos caractères ont été jetés dans la rue; notre librairie est saccagée; et il ne reste pas un pouce d'intact dans nos ateliers. Nous avons pour sept à huit milles piastres au moins de propriétés détruites et de dommages.

C'est surtout la population française que la *mob* orangiste du *Liberal* a voulu atteindre en saccageant et détruisant les ateliers du seul journal français fondé pour défendre ses intérêts, ses droits et la justice, et faire connaître au dehors ce qui se passe ici.

Il n'y a plus désormais dans la Province que deux partis, celui de l'ordre, et celui de la révolution et du massacre.

Pauvre pays de la Rivière-Rouge, que les temps ont changé en trois ans!

Les troubles datent du jeudi après-midi, jour des élections fédérales.

Les placards d'élection du parti Wilson affichés deux jours auparavant faisaient pressentir que la lutte ne se passerait pas sans incident, mais personne ne pouvait prévoir ce qui arriverait.

Tout alla bien jusque dans l'après-midi à Winnipeg et à St. Boniface; une majorité écrasante était acquise à M. Smith. Se voyant perdus, les *loyaux* orangistes résolurent alors d'employer la violence pour invalider l'élection, s'ils le pouvaient. Ils devaient commencer à St. Boniface; c'est là, en effet, que le premier coup eut lieu.

Sur 85 voix enrégistrées au poll de St. Boniface, paroisse toute française, une seule l'avait été pour Wilson. Le *Liberal* ment donc impudemment quand il parle des *english voters*.

Quoique les agents de Wilson connussent qu'il en devait être ainsi, dès le matin, ils expédièrent en cet endroit 30 ou 40 des leurs avec instructions de ne se montrer qu'au moment convenu. Le plus grand nombre étaient armés de revolvers, et un wagon avait été expédié rempli de raies de roue, ce qui fait un excellent assommoir.

L'officier-rapporteur, malgré les représentations de plusieurs, avait commis l'imprudence d'ouvrir la salle du poll et au lieu de prendre les voix à la fenêtre, les prenait à une table à laquelle tout le monde pouvait avoir accès.

A deux heures, les partisans de Wilson dont plusieurs étaient ivres, essayèrent de s'emparer du livre de poll; le moment n'était pas arrivé; ses propres amis arrachèrent le livre des mains de l'individu trop zélé qui avait enfreint la consigne, et le remirent au greffier avec force protestation.

Après des pourparlers énergiques de la part des agents de M. Smith, l'officier-rapporteur déclara que les voix allaient dorénavant se donner à la fenêtre, et il fit évacuer partiellement la salle du poll. Le parti Wilson, dont un seul individu avait droit de vote à St. Boniface, et avait déjà voté, réclama avec menaces contre cette décision; ces gens, qui ne voulaient pas de la liberté pour les autres, la voulaient pour eux seuls. Eux seuls étaient *loyaux*, et devaient conduire l'élec-

tion. Et de fait, ils allèrent se masser près de la fenêtre, déclarant que nul ne voterait de cette manière.

Irrités de ce mépris de la loi et de l'autorité, les vrais électeurs insistèrent pour voter; c'est alors que la bagarre commença. Les gens de Wilson coururent à leur wagon s'armer de raies de roue, pendant que les *Métis* faisaient pleuvoir sur eux une grêle de perches brisées et de morceaux de bois qui leur tombaient sous la main. Ils durent prendre la fuite, un certain nombre s'éparpillant dans toutes les directions, et se faisant littéralement assommer à mesure qu'ils étaient aperçus; mais le gros revint à la charge et commença à faire feu sur les *Métis*. Une cinquantaine de coups de pistolet pour le moins furent tirés. N'ayant pas d'armes à feu pour riposter, nos gens durent songer à se mettre à l'abri et coururent aux maisons voisines pour tâcher d'avoir des fusils. Ils n'en trouvèrent pas. On voyait les *loyaux* se mettre à genoux, viser et tirer comme à coup sûr; plusieurs sont connus. Par une providence miraculeuse, personne de nous ne fut atteint. Plusieurs eurent leurs habits troués de balles, mais c'est tout. Six bons fusils auraient eu beau jeu de cette *mob*. Heureusement pour eux, heureusement pour la paix publique, eux seuls étaient armés, et le *Liberal* en a menti quand il dit le contraire.

Pendant ce temps, le greffier du poll avait caché son livre, et au plus chaud de la bataille l'officier-rapporteur déclara le poll fermé, en présence des scènes de violence qui se passaient. Néanmoins, un certain individu du parti Wilson parvint jusqu'au greffier du poll, le persuada que le poll s'ouvrait, et réussit à lui faire produire son livre. Ce fut l'affaire d'une minute; à peine le livre était-il sur la table qu'il était arraché des mains du greffier et emporté par la *mob* qui se sauvait vers la traverse, hurlant et tirant du revolver. Nos gens qui voulaient malgré tout les poursuivre et leur arracher le livre, furent dissuadés avec peine de les laisser aller, et ce ne fut qu'après qu'il leur fut annoncé que cet acte loyal des *loyaux* de Winnipeg ne changeait rien à l'élection, qu'ils restèrent tranquilles. Tout avait été prévu, l'officier-rapporteur avait tenu une double liste.

Après le coup de St. Boniface, la *mob* traversa à Winnipeg où elle trouva deux compagnies de soldats sous les armes pour l'empêcher de répéter ses outrages. Personne ne bougea jusqu'à la fermeture du poll à 4 heures, alors que les soldats se retirèrent. M. Cornish fit alors une harangue incendiaire, faisant appel aux plus mauvaises passions de la foule qui l'écoutait. Il faillit y avoir une mêlée horrible de police; seul ou à peu près le capitaine Plainval, chef de police, en subit les conséquences. Écoutant plus sa bravoure que la prudence, il s'élança dans la foule pour arrêter deux individus aux prises; vingt bâtons se levèrent à la fois sur sa tête. Il fut assommé, et durant la soirée on craignit même pour sa vie.

La foule se retira devant la nouvelle que la police allait recevoir l'ordre de faire feu.

Le soir vers sept heures, la *mob* se reforma, et après avoir commencé à démolir les ateliers du Manitoban, vint saccager ceux du *Métis* après que l'individu qui les guidait fut allé s'assurer qu'il n'y avait pas de danger. Cet individu est connu; c'est un des principaux chefs du parti Schultz.

Ces furieux enfoncèrent les portes, et commencèrent à tout saccager. Ils renversèrent les marbres à imposer, brisèrent deux formes du *Métis* et de la *Manitoba Gazette*, culbutèrent les rangs, répandent et mêlent partout les caractères, déchirent les livres, brisent les fenêtres, les vitrines de la librairie et s'acharnent ensuite sur nos deux presses Gordon et Washington Hoe. Armés de chas de fer forgé, ils frappent, cassent, mutilent tout et ne sortent qu'après avoir anéanti et ruiné notre imprimerie, fruit d'énormes sacrifices et d'une valeur de plusieurs milliers de piastres.

Pendant le saccage, la *mob* stationnait en face des ateliers, tirait du revolver en hurlant *Rule Br tannia*.

Les furieux avaient oublié de briser les presses du Manitoban; ils y retournèrent: les dommages de nos confrères sont très-considerables et de plusieurs milliers de piastres.

Puis, ils gagnèrent les bureaux de banque du Receveur-Général, M. McMicken, et ceux de ses fils, courtiers de terres et de change dont les bureaux sont voisins de ceux de leur père. La troupe arriva en même temps qu'eux pour les empêcher de piller les *safes*.

Vers deux heures du matin, deux individus, qui ont été vus, revinrent aux ateliers du *Métis* et essayèrent de mettre le feu. Heureusement, le papier, trop fortement pressé, ne put se consumer entièrement, ni communiquer le feu aux meubles, rangs et tables dont les pieds liés ensemble offraient une proie si facile aux incendiaires. Le bois fut noirci seulement et légèrement calciné. Nos ateliers incendiés, les trois quarts de Winnipeg y passaient avec le vent qui soufflait alors.

Tels sont quelques uns des incidents de la néfaste journée du 19.

Vendredi, l'excitation la plus grande n'a cessé de régner, et sur le soir la troupe a dû fournir un détachement pour contenir la même *mob*. Les chefs se promenaient dans les rues, la carabine à l'épaule.

Ayant été informés que la canaille se préparait à faire une visite incendiaire aux établissements catholiques de St. Boniface, les gens de la paroisse se réunirent, et formèrent une patrouille de nuit qui n'a cessé de faire la garde jusqu'au moment où nous écrivons.

Le gouvernement prendra-t-il des mesures pour découvrir et faire punir ces misérables incendiaires et malfaiteurs? nous l'espérons; le peuple le veut; les honnêtes gens le demandent, et l'honneur de la civilisation en fait un devoir sacré. Ce qu'il faut c'est de l'action, de l'énergie et la suprématie de la loi.

Après les coups de canaille que nous venons de retracer, nous félicitons la province d'Ontario de nous avoir envoyé une telle immigration de *loyaux* sujets de Sa Majesté. C'est le petit nombre parmi eux qui est honnête, paisible et respectable.

Quoiqu'il en soit, les élections de Provencher, de Marquette et de Selkirk viennent de prouver l'union de plus en plus compacte de la population française. D'un autre côté, les excès des 100 ou 150 orangistes forcés qui viennent de se commettre prouvent la faiblesse de cet infâme parti. Que le gouvernement se montre ferme, et c'en sera fait bientôt de cette coterie sans foi, ni loi.

Nous apprenons que Sir George E. Cartier, l'élue de Provencher, a accepté avec reconnaissance le mandat qui lui a été offert; il a dû partir ces jours-ci pour l'Europe où il va passer quelques mois pour rétablir sa santé. — Extra du "*Métis*." Winnipeg, 23 Septembre 1872.